

Vous venez de prendre votre licence à la Société de Tir de Nancy.
Voici différents éléments qui pourront vous être utiles pour votre bonne pratique.
La **SECURITE** est bien évidemment le maître mot dans nos pratiques.

Nos infrastructures comportent différents "Pas de tir" accessibles à votre guise, MAIS certains, comme le 25 & 50 m requiert un minimum de niveau de pratique.

Si vous souhaitez faire l'acquisition d'une arme soumise à autorisation (catégorie B) ou accéder au Stand 25 m. :

Voici le déroulement type de ce que vous devrez effectuer dans cet ordre chronologique et sur une durée minimum de **6** mois :

1- Votre inscription

Validée par la réception de votre licence.

2- Validation Cible Blanche

Vérification Manipulation et Sécurité avec les armes 10 m.

- **Minimum 10 séance** enregistré au stand 10m.
- Descriptif dudit stage sur notre site internet www.stn.fr
- Participation gratuite.
- Date, descriptif et inscription au prochain stage disponible ici : www.stn.fr

3- Stage de sécurité

Ce stage vous donnera toutes les informations théoriques sur les armes à feu, (classifications, détentions, transport, ...).

- Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : www.stn.fr
- Participation gratuite.
- Vous devrez répondre à un questionnaire écrit fédéral, dont les réponses auront été abordés pendant ce stage.

4- Stage 25m

Apprentissage, Manipulation et Sécurité avec les armes à feu 25 m.

- Accès à ce stage possible uniquement après validation de la cible blanche et du stage de sécurité
- Coût de participation moyennant un tarif forfaitaire des coûts de consommables.
- Date, descriptif au prochain stage disponible ici : www.stn.fr
- Inscription uniquement auprès du permanier après règlement du coût du stage.

ATTENTION uniquement 4 tireurs par stage et environ 1 stage par mois.

6 mois

Seulement une fois que ces 4 étapes seront validées, vous aurez accès librement à nos installations 25m.